

> Message du 17/04/15 21:27
> De : "Bruno BEAUVOIS" <bruno.beauvois@wanadoo.fr>
> A : patricia.jannel@hotmail.fr, copinchristian@free.fr, 3jjanne@orange.fr
> Copie à
: roberte.lajeunesse@wanadoo.fr, jl.magnier@wanadoo.fr, noelvac@free.fr, j_grados@orange.fr, m
..... @orange.fr, jeanclaude.derobertis@sfr.fr
> Objet : Re: Re: coup de gueule d'un élu

Bonsoir,

J'imagine un maire zen, sans réaction, si son premier adjoint l'accuse de non-respect de la démocratie dans la presse locale !!!

Si de plus, après chaque conseil municipal, il va critiquer le maire et ses collègues auprès des fonctionnaires municipaux...Mais bien sûr, aucun maire ne réagirait(réagirait), ils se laisseraient attaquer dans la presse et torpiller leurs (ses) services avec le sourire et la chanson de OUI OUI au monde merveilleux des jouets. Déjà, à ceux qui donnent des leçons, qu'ils respectent les lois de la république et balaient devant leur porte. M. Copin était colistier aux dernières élections départementales de M. Claude Fillion condamné lundi au tribunal correctionnel de Soissons pour diffamation...

M. Mahieux a été élu 1 fois en président et 3 fois vice-président, il a perdu largement la dernière consultation, à plus des deux tiers.

C'est une défaite électorale et non un tribunal(?), nous sommes en France pas, fort heureusement, dans sous le régime dictatorial soviétique et ses procès staliniens (le pauvre aurait fini dans un goulag).

Il a perdu son mandat par un vote, et n'a reçu aucune condamnation.

Il y a eu un vote à bulletin secret, démocratique et une majorité énorme. Point.

Certains sont plus forts pour défendre le droit à un premier vice-président de manquer complètement de solidarité dans la gestion de la communauté de communes que de (pour) faire campagne contre l'extrême droite.

Un adjoint, un vice-président de commune, départemental, régional, un ministre, soit il est solidaire de son équipe sinon il prend ses responsabilités :

Il démissionne et il se présente à la place du maire ou à la présidence de la communauté de communes, du département, de la région ou contre le président sortant. Mais on ne peut pas avoir le beurre, l'argent du beurre et le s ...

Bonne nuit

bruno Beauvois

Bonsoir,

Il est vrai que tous ces événements nous laissent perplexes.

Pourquoi avoir destitué si vite notre collègue? pourquoi cette proposition n'était pas à l'ordre du jour? Nous avons été mis devant le fait accompli.

A-t-on encore le droit de s'opposer sans avoir peur des représailles? qu'est ce que la démocratie?

Patricia JANNEL

Réponse à M Bruno Beauvois à son message du 17/04/15 21 :27

**Monsieur le Conseiller départemental, premier adjoint au Maire de Château-Thierry,
Professeur certifié au Lycée Jean de La Fontaine,...**

Avant de donner des leçons de démocratie politique, il serait bon, que vous preniez des leçons d'orthographe et de grammaire ; en effet le « torchon » que vous avez envoyé aux élus de la communauté de communes de Château-Thierry en est grandement entaché.

Au-delà de cette introduction, comment vous permettez le droit de faire des amalgames entre le clash dans la CCRCT de l'éviction de M Mahieux et M Claude Fillion (effectivement candidat aux dernières élections départementales avec M Christian Copin comme remplaçant) ? Comment pouvez vous oser faire référence aux procès staliniens et au goulag ??

Mr Copin n'a pas besoin de balayer devant sa porte, et contrairement à vous ce n'est pas une girouette politique. En tant que secrétaire de la Section PCF du Sud de l'Aisne, il se bat pour que notre pays sorte de cette politique d'austérité, mais aussi pour la transparence totale dans la politique nationale et locale.

Avant de condamner, il faut que les faits soient parfaitement présentés, ce qui n'est pas le cas, ni à la communauté de communes, ni même à la ville de Château-Thierry.

Cette lettre est une honte à la démocratie.

Dans l'espoir que votre inspecteur ne lira pas ce document, ne recevez pas Monsieur le Conseiller départemental, etc... l'expression de mes salutations respectueuses.

Marcel Rousseau

Membre de la direction de la Section PCF du sud de l'Aisne.

Ps :

Sont soulignés dans la lettre originale les fautes de grammaire et d'orthographe, ou les locutions peu compréhensibles. Vous avez reçu l'original et vous pourrez vous faire une idée.

La morale : Mais on ne peut pas avoir..... se termine, selon les « anciens » par : « et le cul de la crémière » !? (sans plus de commentaires)

De plus par rapport à la réponse de Mme JANNEL:

La question de fond posée est : [Pourquoi avoir destitué si vite notre collègue](#)
(lors de la réunion de la CCRCT)

La question de forme : [pourquoi cette proposition n'était pas à l'ordre du jour](#)
(de la convocation à la réunion de la CCRCT)

Sans réponse, le constat : [Nous avons été mis devant le fait accompli.](#)

Réflexions : [A-t-on encore le droit de s'opposer sans avoir peur des représailles ? qu'est ce que la démocratie ?](#)

Y a-t-il dans le torchon proposé par Monsieur le Conseiller Départemental le début d'une réponse ou d'une justification ?

Ci-joint pour plus d'information : le tract diffusé entre les 2 tours par les candidats de l'alternative à gauche contre le FN. Pas de leçons à recevoir de ceux qui ont utilisé ce parti Haineux pour atteindre le pouvoir (depuis l'élection de F Mitterrand) !